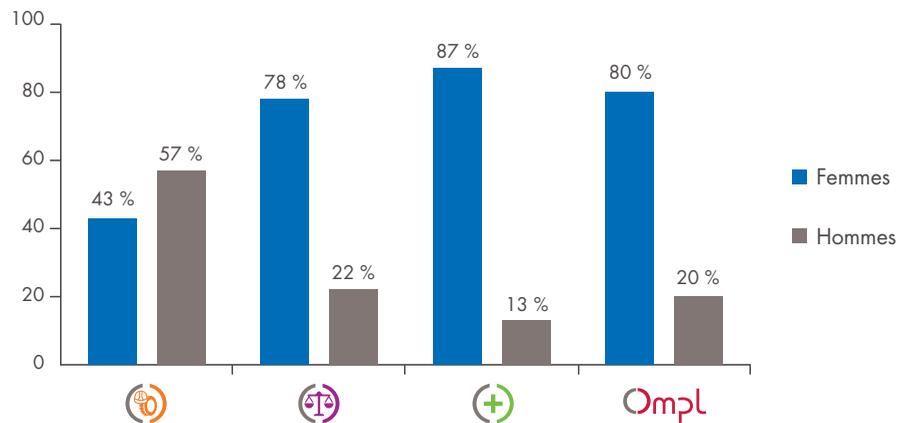




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région des DOM affiche un taux de féminisation global très élevé mais inférieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ⊕ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ⊕ le secteur juridique compte près de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est inférieure de deux points à la moyenne nationale (80 %) ;
- ⊕ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. La région se situe trois points en dessous de la moyenne nationale (90 %).



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



TREIZIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 9 829 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent près de 2 % des emplois des entreprises libérales au niveau national.

🕒 Le secteur cadre de vie-technique concentre 12 % des emplois régionaux, pour grande partie (49 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des entreprises des économistes de la construction est la plus masculine du secteur avec près de six hommes sur dix salariés.

🕒 Le secteur juridique représente 12 % des emplois dont 64 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les études d'huissiers de justice se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.

🕒 Le secteur santé absorbe plus de 76 % des emplois, localisés pour 49 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires et les cabinets médicaux où la présence des hommes est très marginale.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
	512	43 %	679	57 %	1 191
	303	52 %	284	48 %	587
	15	42 %	21	58 %	36
	92	61 %	58	39 %	150
	102	24 %	316	76 %	418
	884	78 %	248	22 %	1 132
	48	73 %	18	27 %	66
	622	86 %	99	14 %	721
	214	62 %	131	38 %	345
	6 511	87 %	995	13 %	7 506
	917	98 %	21	2 %	938
	934	82 %	207	18 %	1 141
	1 384	93 %	109	7 %	1 493
	3 056	83 %	624	17 %	3 680
	220	87 %	34	13 %	254
Ompl	7 907	80 %	1 922	20 %	9 829